

Politiques alimentaires locales

Significations et définitions, principes, approches pour la transformation des systèmes alimentaires locaux

Septembre 2025

Avant-propos

Les actions liées à l'alimentation jouent un rôle central dans les processus de transition vers des villes et des territoires plus durables et résilients sur le plan environnemental d'une part et plus équitables sur le plan social et économique d'autre part.

Promouvoir un système alimentaire local équitable et durable signifie garantir **un accès universel à l'alimentation**, en termes d'aliments nutritifs, sûrs, éthiquement et culturellement adéquats, **reconnecter production et consommation**, renforcer et diffuser **la culture et la citoyenneté alimentaires**, gérer et soutenir des **systèmes de production et de distribution résilients** et respectueux de l'environnement, assurer une **répartition équitable** de la valeur économique et rééquilibrer les relations de pouvoir tout au long de la filière, respecter la **dignité du travail**, prendre en compte les droits des animaux ainsi que les droits des personnes, concrétiser dans les espaces de gouvernance les principes **de souveraineté alimentaire et de démocratie alimentaire**, gérer le *continuum* urbain-rural tout en respectant les spécificités sociales et culturelles ainsi que les équilibres environnementaux.

Les politiques alimentaires locales devraient répondre à ces défis en **innovant profondément les logiques et les approches opérationnelles** dans la gestion des pratiques et des processus liés à l'alimentation. Il s'agit d'activer une dimension systémique, d'intégrer des secteurs opérationnels traditionnellement indépendants et de repenser les critères d'évaluation, en dépassant les logiques purement économiques et anthropocentriques axées exclusivement sur le présent.

Dans un processus de **re-politisation de l'alimentation**, il s'agit de gérer ce renouveau en créant des espaces et des instruments de gouvernance participative et démocratique, dans lesquels toutes les composantes de la société sont responsabilisées et autonomisées. L'alimentation alors n'est pas seulement une marchandise soumise à des transactions économiques, mais devient un bien commun à gérer dans la multiplicité de ses valeurs.

Le **Réseau Italien des Politiques Alimentaires Locales** entend contribuer dans cette direction. A cette fin, nous nous attardons ci-dessous sur les significations et les définitions, les principes de référence, les parcours et les approches souhaitables dans la création et la gestion des Politiques Alimentaires Locales.

Significations et définitions



Le réseau donne au terme « politiques alimentaires locales » les significations suivantes :

- **POLITIQUES** alimentaires, et non politique pour prendre compte de la complexité des problèmes liés aux systèmes alimentaires locaux, également liée à la diversité des contextes dans lesquels ces politiques prennent forme et, au sein de ceux-ci, à la diversité des objectifs, des actions et des processus.
- **Politiques au sens large** - formelles et informelles, descendantes et ascendantes -, dans un large éventail de possibilités, en tant que politiques mises en œuvre ou activées par une pluralité d'acteurs et à différentes échelles (du micro-local au biorégional), en relation avec les politiques nationales, européennes et internationales.
- **Les politiques présentant des caractéristiques implicites de démocratie et de valeur transformatrice**, en tant qu'espaces de confrontation et de co-décision à l'appui de processus orientés vers le changement. En ce sens, les politiques qui intègrent des objectifs d'autonomisation sociale dans toutes les étapes de leur cycle de mise en œuvre, depuis leur définition, en tant que moment d'exercice de la souveraineté alimentaire, jusqu'à leur mise en œuvre et leur suivi.
- Politiques **LOCALES** et non urbaines, afin de placer au centre les relations et le *continuum* urbain-rural et afin de ne pas contribuer à reproduire la dichotomie entre la ville et la campagne.
- Des politiques alimentaires locales qui ne se réfèrent pas à une conception « défensive » et « autarcique » de la dimension locale (ou du concept de « local »), mais qui, au contraire, **reconnaissent la complexité des systèmes alimentaires** et l'évidence que chaque territoire ne peut pas et ne doit pas être autosuffisant. Des politiques alimentaires locales qui n'induisent pas de comportements individualistes ou de concurrence territoriale, conscientes que la transformation des systèmes alimentaires nécessite un engagement et une coopération à différentes échelles.

- Des politiques qui, en tant que locales, sont également **territoriales**, visant à explorer et à construire des possibilités de « régulation » du système alimentaire relativement autonomes au niveau local. À cet égard, le territoire « local » n'est pas figé, donné, défini par des compétences politico-administratives, mais il est produit dans les processus de construction des politiques alimentaires locales en croisant des espaces fonctionnels, des territoires culturels, des sphères d'action de la politique et des espaces sociaux d'action collective autour de l'alimentation.
- Des politiques alimentaires locales qui reconnaissent que chaque ville/territoire/région possède **des compétences locales** nécessaires pour saisir de manière unique les opportunités et les aspects critiques de son contexte et pour définir des politiques locales capables de régir la manière dont les aliments sont produits, distribués et consommés. Il n'existe donc pas de solutions uniques pouvant être reproduites à l'identique.
- Des politiques alimentaires locales, où **l'alimentation doit être associée au « système alimentaire »**, c'est-à-dire aux activités liées à la production, à la transformation, à la distribution, à la consommation et au traitement des déchets, ainsi qu'à tous les éléments qui entrent en jeu (environnement, société, processus, infrastructures, institutions, etc.), en tenant compte les implications sociales, culturelles, économiques et environnementales.
- Les politiques alimentaires locales jouent donc un rôle central, autour duquel gravitent et se croisent une multiplicité de politiques (agricoles, environnementales, commerciales, éducatives, d'aménagement du territoire, de santé, etc). A ce titre, ils sont confrontés au défi de créer des espaces de rencontre et de comparaison entre une multiplicité de domaines opérationnels qui agissent traditionnellement de manière indépendante. Un tel rôle est loin de se résumer à une simple mise en relation de tous les éléments du monde alimentaire.
- En vertu de ce caractère, la construction des politiques alimentaires locales se fait par la composition d'opportunités provenant de différentes sphères, à travers un **ensemble d'outils de régulation et de planification** qui couvrent les différentes étapes des systèmes alimentaires.

Sur cette base, nous **définissons** les politiques alimentaires locales comme suit

l'ensemble des processus législatifs et des initiatives multisectoriels et transdisciplinaires, définis, conçus et mis en œuvre par les gouvernements locaux en collaboration avec la société civile, la recherche et le secteur privé, visant à réglementer les systèmes alimentaires à l'échelle locale en ayant des objectifs de durabilité environnementale et d'équité sociale.

Principes de référence et pistes souhaitables



Le réseau italien des politiques alimentaires locales estime que les politiques alimentaires locales devraient se référer aux principes suivants :

- Les politiques alimentaires locales devraient devenir un outil pour la **transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires locaux**, contribuant ainsi également à la réalisation des objectifs de transformation fixés à l'échelle mondiale (par exemple l'Agenda 2030).
- Pour cela, **l'alimentation doit être considérée dans sa complexité**, pour sa capacité à impliquer différentes sphères de la vie individuelle et sociale et de notre relation à la planète : santé et bien-être, gestion des ressources environnementales, relation avec les animaux, gestion du territoire, justice sociale, savoirs et cultures, économie, équilibres géopolitiques.
- La nourriture **ne doit pas être considérée comme une simple marchandise**, mais comme un bien commun, au même titre que d'autres ressources de base pour le développement humain (la nourriture en tant que bien commun).
- L'accès à une alimentation saine et adaptée sur le plan éthique et culturel doit être considéré comme **un droit pour toutes les femmes et tous les hommes (*right to food*)**, quel que soit leur statut économique et leur citoyenneté.
- Afin de garantir cet accès même aux couches sociales économiquement les plus faibles, il est important de renforcer la **chaîne de solidarité** en associant l'intervention publique et privée.

- Les politiques alimentaires locales devraient être axées sur une **refonte radicale des systèmes alimentaires**.
- À cette fin, ils devraient libérer les systèmes alimentaires des logiques et des conditionnements liés exclusivement aux intérêts économiques, qui entraînent une inégalité croissante au sein des chaînes d'approvisionnement et encouragent des comportements et des pratiques préjudiciables aux ressources naturelles et aux droits des travailleurs et des consommateurs.
- En même temps, ils devraient redéfinir **les environnements alimentaires (*food environments*)** dans lesquels les consommateurs vivent leur relation avec la nourriture, en tenant compte du conditionnement des contextes physiques, culturels, sociaux et économiques dans lesquels ils circulent.
- Dans le cadre de cette refonte, il s'agit de valoriser le **rôle clé de l'agriculture et des agriculteurs** dans la production des aliments et dans la fourniture d'autres services écosystémiques essentiels (biodiversité, paysage, équilibres hydrogéologiques, conservation des sols, patrimoine et identité culturels, etc.)
- Il est important de soutenir et de renforcer les **systèmes de production** qui respectent les ressources environnementales, le bien-être des animaux et la santé humaine, en reconnaissant en particulier le rôle de spécifiques modèles d'agriculture (ex. l'agriculture biologique) et du modèle agro-écologique en général.
- Pour cela, la **spécificité de l'agriculture paysanne, artisanale, familiale et de proximité doit être reconnue**, par la levée des obstacles administratifs et bureaucratiques, afin de permettre de continuer à produire des aliments et à pratiquer par des techniques respectueuses des sols et des ressources naturelles.
- La **défense des droits des travailleurs** tout au long des chaînes d'approvisionnement agroalimentaire, en particulier dans le secteur primaire, doit être vigoureusement poursuivie, en assumant la dignité du travail et la répartition équitable de la valeur économique créée comme des principes indispensables à la création de systèmes alimentaires durables..

- L'**accès à la terre**, et en particulier à la terre publique, doit être facilité, en limitant la concentration de ce bien primaire entre les mains de quelques-uns, en luttant contre les formes spéculatives de propriété foncière et en favorisant l'accès des jeunes agriculteurs..
- **La résilience du système alimentaire** doit être renforcée afin de pouvoir faire face à des situations de crise locales ou mondiales, ponctuelles ou durables, et de continuer à assurer la sécurité alimentaire.
- **L'agriculture locale, urbaine et périurbaine**, les circuits commerciaux locaux et l'autoproduction devraient être soutenus, notamment par la promotion de l'innovation sociale et économique.
- Il est important que les **expériences d'agriculture urbaine et périurbaine soient accessibles à tous** et reconnues pour leurs effets positifs sur la santé, l'éducation, la société et l'environnement..
- **L'agriculture sociale** devrait également être soutenue pour son rôle particulier dans l'inclusion des personnes défavorisées et de la population migrante, ainsi que pour ses fonctions thérapeutiques et éducatives reconnues.

- En repensant les systèmes et les environnements alimentaires, il est important de renforcer **l'éducation alimentaire** et de promouvoir une nouvelle culture alimentaire par des activités de communication, de formation et d'animation appropriées, afin que la société apprécie la valeur de l'alimentation, soit capable de reconnaître les aliments sains et durables, soit capable de choisir de manière consciente et responsable, et qu'elle développe la citoyenneté pour participer activement aux espaces de gouvernance.
- Une attention particulière doit être accordée à **la relation entre la nourriture et la santé**, en commençant par l'alimentation des enfants et des jeunes, en renforçant les critères de priorité, dans les **cantines scolaires et les marchés publics**, pour des aliments équilibrés sur le plan nutritionnel, non ultra-transformés et sûrs au regard des méthodes de production.
- Il est tout aussi important que l'éducation et la formation alimentaires destinées aux jeunes accordent une attention particulière à la **sensibilisation aux aspects de la durabilité sociale et environnementale** des aliments et des systèmes alimentaires, en investissant dans leur rôle dans les processus de production et de consommation de demain
- Des actions de formation devraient également être mises en œuvre à l'intention des **acteurs politiques et de l'administration publique**, compte tenu de leurs responsabilités dans la gestion des ressources publiques.
- Grâce à l'éducation alimentaire et à des politiques publiques appropriées, toutes les mesures possibles devraient être encouragées pour **réduire la perte et le gaspillage de denrées alimentaires et des ressources utilisées à ce fin**, à toutes les étapes : de la production à la post-consommation.

- Les politiques alimentaires locales doivent prendre en compte l'impact des choix de production, de distribution et de consommation alimentaires sur **le paysage et les lieux**, y compris les phénomènes d'exclusion sociale, de transformation urbaine et de *foodification*.
- Les formes d'agriculture urbaine et périurbaine devraient être considérées comme **une infrastructure verte** en soi, un service public pour tous les services écosystémiques que ces espaces sont capables de générer grâce à la gestion privée et à la planification publique (effets positifs sur le climat, la qualité de l'air et de l'eau, la conservation de la biodiversité, le paysage), et leur valeur devrait donc être reconnue dans les décisions de planification, par le biais d'un plan graduel, régulier et contrôlé de réduction de la consommation de terres agricoles et de requalification.
- Les ressources en eau doivent être gérées de manière durable, maintenues dans un bon état de qualité et considérées, au même titre que la terre, comme un élément essentiel à la vie et à la production d'aliments de qualité.
- D'un point de vue territorial, il est important de stimuler les **relations entre les zones urbaines, rurales et intérieures**, en favorisant les liens et les collaborations entre les territoires et les communautés, dans une relation commune avec l'alimentation appréhendée par son authenticité et par sa valeur en tant que bien commun.

Responsabilités et rôle des administrations publiques



- **Les administrations publiques ont une responsabilité importante dans la définition des politiques alimentaires locales.**
- Les politiques alimentaires locales doivent innover en profondeur les logiques et les approches opérationnelles qui sous-tendent la gestion des pratiques et des processus liés à l'alimentation en :
 - réexaminant les **critères d'évaluation et de décision**, et en dépassant une logique essentiellement économique, une vision exclusivement centrée sur les intérêts et les droits de l'homme, et une perspective limitée au présent ;
 - entrant dans une **dimension systémique**, en faisant en sorte que les différents secteurs impliqués dans les questions alimentaires, traditionnellement séparés, dialoguent et s'intègrent à un niveau stratégique et opérationnel ;
 - **assurant le suivi** afin d'assurer une évaluation de leur « impact et de leur cohérence ».
- Dans la perspective de la repolitisation de l'alimentation, les politiques alimentaires locales doivent gérer ce renouveau en créant des espaces et des outils pour **une nouvelle gouvernance locale de l'alimentation, participative et démocratique**, dans laquelle toutes les parties prenantes peuvent s'exprimer et trouver de réelles opportunités d'engagement.
- Dans cette optique, les politiques alimentaires locales doivent être considérées comme faisant partie d'un processus plus large de transformation des systèmes alimentaires et des politiques connexes, **à l'échelle nationale et internationale**, qui contribuent à leur tour à des processus plus larges de transition vers des modèles socio-économiques plus durables.
- À cet égard, il serait important de reconnaître le rôle et les approches des politiques alimentaires locales en tant qu'inspiration pour les **partenariats territoriaux dans la coopération internationale** avec les pays du Sud.

Le rôle du réseau



- Face à ces défis, le réseau s'engage dans ses propres activités pour **stimuler le débat et la réflexion** et plus généralement dans une action de **soutien aux activités de recherche et de formation, et à la collaboration institutionnelle**, dans le contexte italien ainsi que dans les relations et la coopération internationales.
- A cette fin, le Réseau se veut comme **une plateforme de comparaison et de partage, comme un lieu de débat ouvert et démocratique**, conscient que la transition vers des systèmes alimentaires durables passe par des solutions qui intègrent une multiplicité de domaines d'intérêt, d'expertise, d'action. Dans ce sens, il a promu des espaces et moments de discussions et d'échanges thématiques et transversales.
- En tant qu'espace de rencontre entre la recherche, la politique, l'administration et l'activisme, ainsi que le monde des affaires, le réseau a des objectifs spécifiques :
 - en ce qui concerne la recherche, il vise à **encourager la rencontre de différentes approches d'étude**, de différents domaines d'expertise et des formations et professions variés, ce qui permet de discuter d'un sujet complexe tel que l'alimentation sans barrières et avec une intégration propice.
 - sur cette base, il aspire à devenir une **voix collective faisant autorité**, capable de contribuer au débat culturel et académique
 - Il vise également à favoriser une **dimension de recherche-action**, liée à des contextes et des problèmes réels, et à l'accompagner avec réflexivité, en évaluant de manière critique l'action menée.

- Dans ses **relations avec les institutions publiques**, à différentes échelles, le Réseau vise à exercer une action d'orientation, de soutien au développement des capacités et de stimulation afin de promouvoir ces processus. Le Réseau s'intéresse ainsi aux problèmes liés à la mise en œuvre des politiques alimentaires, et à suivre les actions mises en œuvre pour tirer profit du partage d'expériences. Il promeut également la création d'un réseau de villes et de territoires, en Italie, en synergie et en dialogue avec le Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan et d'autres réseaux de villes et de territoires (*Slow Cities, Organic Cities, Healthy Cities, etc.*).
- À partir de ses composantes issues de la société civile et, plus généralement, de l'attention portée à l'activisme autour des questions alimentaires, le **Réseau aspire à tirer des enseignements afin d'affiner sa capacité à saisir les besoins et les dynamiques sociales importants pour le changement**. Ceci dans la conscience que l'innovation dans le discours et les pratiques autour de l'alimentation découle en grande partie de la sensibilité et de la capacité d'action développées au sein de la société.
- Le Réseau vise également à **établir des liens avec d'autres réseaux, organisations et coalitions en Italie et à l'étranger qui travaillent sur les politiques alimentaires**, afin de contribuer à leur action et, en même temps, et d'en tirer des contributions utiles dans une relation d'enrichissement mutuel.
- Plus généralement, par la multiplicité de ses actions, le Réseau entend contribuer au débat public et politique, en menant des actions **d'animation culturelle et de plaidoyer sur les questions alimentaires**, et en attirant l'attention de la politique sur des besoins spécifiques.

Ce document a été rédigé par Adanella Rossi, Davide Marino, Giampiero Mazzocchi et Egidio Dansero, avec la contribution de nombreux autres participants du Réseau italien pour les politiques alimentaires locales.

Il se veut une avancée par rapport au Manifeste du Réseau.

Le texte a été présenté lors de la VIIIe Rencontre nationale du Réseau italien pour les politiques alimentaires locales (Turin, 30-31 janvier 2025) et lors de l'Assemblée du Réseau qui s'est tenue le 6 février 2025.